

Présentation de la note d'étape du comité de suivi « Plus de maitres que de classes » juin 2014

Marie-Danièle CAMPION, présidente du comité national de suivi, rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand

C'est un dispositif auquel nous croyons à bien des égards. Pour rédiger cette note, nous nous sommes nourri de vos travaux sur le terrain.

1. Le comité de suivi

La commission a été installée fin janvier 2014.

Pour les missions, le comité est centré sur les dimensions didactiques et pédagogiques du dispositif. Donc je crois que c'est un point essentiel par rapport à l'organisationnel ou au statut. Ensuite, ces missions sont clairement définies dans la lettre de missions :

- le suivi du déploiement qualitatif du dispositif ;
- le repérage de projets innovants et d'organisations pédagogiques innovantes ;
- l'accompagnement du dispositif, son articulation avec les autres dispositifs puisque les inspecteurs généraux ont eu la délicatesse de le souligner : comment isoler un dispositif d'autres ? C'est une très grande partie du sujet ;
- le recensement du besoin de formation : la demande est criante ;
- la définition des modalités d'évaluation et d'efficience du dispositif et comment séparer évaluation et efficience.

Et tout ceci avec une question de temporalité, un dispositif qui évolue vite, qui monte en puissance, qui s'enrichit.

De ce fait, la composition du comité est très diverse et c'est ce qui en fait une véritable pépite, une richesse extraordinaire et qui arrive à souligner des points à dépasser. C'est le modèle de la future ESPE. On y trouve :

- des chercheurs ;
- la DEPP, IA-DASEN, IEN, CPC, PE, CANOPEE, Inspection Générale ;
- les représentants des organisations syndicales ;
- le soutien de la DGESCO.

Dans les PE, nous avons la richesse d'avoir des maitres+, des membres du RASED et des PE. Donc quelque part c'est un vrai bouillon de culture.

Notre comité a une méthode de travail à ce jour, ça ne sera peut-être plus le cas au mois de janvier :

- des contributions volontaires : quelque part, dans la loupe grossissante que constitue le dispositif, nous avons vu ce que vous avez choisi de donner et ce sont des bijoux d'où des tonalités très positives de notre part ;
- nous avons aussi visité parce ce nous avons été invité dans des écoles, des ESPE etc.

- des auditions et nous demandons à des institutions de se rencontrer, de travailler ensemble. Pour le mois de décembre, nous allons travailler avec la DGESCO et avec la direction générale des ESPE.

Notre calendrier comprend 2 notes et le rapport final de juin 2015.

Nous devons avoir le souci permanent des articulations parce que nous avons la chance d'être dans une très grande maison, très dense, très riche et qu'il y a beaucoup de chantiers :

- 10 repères, les circulaires de rentrée, tous les textes sur les REP/REP+ et l'importance du dispositif pour les REP/REP+ ;
- l'Inspection Générale qui nous apporte beaucoup à travers ce rapport et d'autres rapports (à l'éducation prioritaire, au conseil école-collège) et la DEPP ;
- le CNEC.

2. La Note d'étape de juillet 2014

a. Les aspects généraux

Nous relevons beaucoup de convergence avec le rapport de l'Inspection Générale mais avec des éléments majeurs que je mettrai volontiers en lumière :

- l'engagement très fort des acteurs dans des délais extrêmement contraint pour rendre le dispositif opérationnel à la fois au niveau des circonscriptions, des départements et au plan académique. En effet la circulaire est sortie le 18 décembre 2012 et ensuite il y a eu les « 10 repères » de juin 2013 ;
- on constate une situation très hétérogène, c'est bien normal, avec une partie d'existant et une partie de création ;
- le dispositif est très innovant. Ce sont à la fois sa force et sa grande faiblesse. Il est très innovant parce que dans un contexte d'enseignement ordinaire, il propose de placer les acteurs autrement et donc les membres du comité le diront beaucoup plus finement et beaucoup plus subtilement que moi : qu'est-ce que nous attendons du dispositif ? Les acteurs le disent eux-mêmes, ils escomptent une évolution des pratiques qui n'a de sens que si l'évolution des pratiques est au service de la réussite scolaire ;
- le dispositif n'est qu'une loupe grossissante d'une situation de l'école, qui nous permet de voir ce qui se passe au cœur de l'école et c'est pour cette raison que le dispositif doit nous permettre de faire évoluer globalement ;
- il a un très net besoin de pilotage de formation et d'accompagnement, de recherche et d'évaluation. C'est une demande très forte de tous les acteurs, dans toutes les mailles de l'organisation qui est une organisation en réseau, qui doit être nourrie de la recherche, recherche qui peut être sur le maître supplémentaire, sur l'aide des élèves en difficultés, sur l'effet maître, sur l'effet classe, sur le travail collaboratif ;
- ce dispositif encourage la réflexion du maître sur ses propres pratiques et valorise un travail d'équipe.

b. Les 12 préconisations

Vous trouverez des thématiques qui sont celles du rapport et des propos des inspecteurs généraux :

- dans un contexte ordinaire, c'est un outil de prévention et de lutte contre la difficulté. Il nécessite un suivi et une évaluation appropriée dans un temps donné. Le comité estime qu'il convient de réfléchir au sujet du dispositif en tant que levier avec peut-être une temporalité différente, un levier de modulation de la forme scolaire classique. Comment changer le positionnement des acteurs politiques avec toujours en arrière-plan l'idée d'améliorer la réussite des élèves ? Je pense que c'est pour cette raison que l'on peut noter que vous et que vos équipes, sur le terrain, se sont engagées ;
- la montée en charge progressive laissant la place à l'initiative locale : on voit bien l'importance de l'initiative locale ce qui nous fait poser la question : quand des équipes du REP+ n'ont pas envies, ne se sentent pas prêtes parce qu'elles n'ont pas fait ce projet, peut-on leur imposer ? Faut-il attendre ? Si oui, comment pour que ce dispositif prenne toute sa place dans une démarche globale dans un projet d'école ?;
- c'est un dispositif à intégrer dans le projet d'école avec un pilotage de proximité. C'est d'abord avoir un bon choix des implantations. Il faut renforcer la capacité d'école à identifier les obstacles à l'apprentissage et à construire des situations d'enseignement pour les dépasser. On est vraiment sur ces champs et c'est cela le cœur du projet de l'école tout en laissant suffisamment de temps, de la confiance et de la construction. Avec le projet d'école, c'est renforcer cette capacité collective et ce n'est pas le seul maître surnuméraire qui doit aider. C'est toute l'équipe pédagogique avec une action articulée et conjointe de toutes les équipes et avec les autres ressources mais cela ne se fait pas en 6 mois ;
- l'importance c'est, dès la première réunion, de travailler ensemble, de confronter des points de vue, des regards. C'était l'intérêt de suivi de comités départementaux associant tous les partenaires avec la nécessité de partager, d'écouter, d'accompagner le déploiement et d'offrir un espace de concertation au-delà de nos simples interlocuteurs traditionnels en intégrant les niveaux politiques académiques, départementaux ;
- de voir dans ce dispositif un lieu qui permette une observation mutuelle des pratiques avec des retours réflexifs à favoriser. Pourquoi ? Pour faciliter ces changements de pratiques pour la prise en compte des difficultés d'apprentissage, changer les procédures d'apprentissage et lever les difficultés scolaires ;
- sur la politique de GRH : le comité ne se prononcera absolument pas sur certains sujets qui ne relèvent pas de son champ. Ce que l'on peut noter c'est l'importance de la fiche descriptive de poste qui soit élaborée par l'équipe éducative et partagée, avec une description des missions des compétences souhaitées qui peuvent être variables au cours du temps mais avec de la souplesse ;

- ce qui a été exprimé c'est un besoin de stabilité. Il y a beaucoup de réformes et il faut de la stabilité pour les équipes et comment peut-on piloter, conforter quand on a des équipes qui se déchirent ? La stabilité du binôme, des binômes est aussi importante. C'est prioritairement le cycle 2 qui est intéressé mais pas exclusivement c'est faire confiance et avoir un œil sur l'aspect du suivi ;
- la création d'un outil synthétique commun non pas sur les aspects organisationnels mais un outil synthétique commun pour recenser les pratiques et aller plus loin ;
- informer les partenaires ;
- l'actualisation des enseignants sur les apprentissages fondamentaux. Le dispositif ce n'est qu'une loupe de ce qui se passe. Pourquoi on focalise, pourquoi on se pose des questions sur la position du maître, la façon dont il aborde certains sujets comme par exemple la lecture, l'écriture, la numération ? On s'interroge sur le positionnement du maître +, de toute l'équipe et c'est là que le dispositif peut aussi être un levier pour la refondation de l'école. Bien évidemment, en s'intégrant dans les nouveaux programmes avec les différents cycles. Et puis cette logique doit être très intégrative. L'ensemble de l'équipe enseignante (y compris lorsqu'il y a des équipes de RASED) doit être invité dans la démarche ;
- les équipes de chercheurs sont nombreuses et toutes ne s'intéressent pas à notre dispositif. Il faut arriver à mobiliser le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la fois par des dialogues singuliers mais aussi par une mobilisation forte des unités apprenantes avec les ESPE, CANOPPE, l'IFE ;
- une pratique raisonnée de l'évaluation des élèves. Nous n'avons pas encore complètement abordé le sujet. Pratique raisonnée ça veut dire : quelle évaluation au niveau national ? Local ? Comment distinguer les pratiques des enseignantes ? L'amélioration des résultats des élèves comme levier ? L'évaluation avant formation a-t-elle un sens ? L'évaluation avec outil a-t-elle un sens ? Il faut avoir une vraie méthodologie. Une évaluation avant ? Après ? Une évaluation plutôt progressive et régulière ? Quelle est la place de l'autoévaluation ? Quelle réflexion autour de l'analyse des besoins ? Quelle analyse centrée sur l'acquisition des compétences fondamentales ? Sur le plaisir d'apprendre ? Sur l'amélioration de l'estime de soi ? Donc on voit un véritable sujet et nous mesurons la place de ce dispositif et de son impact qui doit être réel pour voir l'objectif de l'école qui est de faire réussir tous les élèves.

3. Tous les travaux en cours du comité

Ils n'aboutiront pas dans la note d'étape du mois de décembre et je pense que certains sujets n'ont pas encore été abordés.

a. Le pilotage du dispositif

Il y a la nécessité d'un pilotage du dispositif qui structure la préparation de la mise en œuvre académique, départementale, des circonscriptions en raison de la grande

diversité et de sa richesse :

- pour assurer l'égalité de traitement entre la demande à faire et la remontée des projets. Il y a des projets refusés qui ne correspondent pas aux demandes de l'institution ;
- il faut travailler une démarche de projet ;
- un positionnement fort des IEN, des CPC et des directeurs ;
- un projet d'école ou de réseau pour favoriser la mutualisation.

Une des difficultés, ce sont les formes diversifiées qui posent la question du cadrage souple et de l'accompagnement. Et c'est pour cette raison que vous allez avoir à partager des moments avec des collègues du comité que ce soit autour du dispositif, autour de la réflexion du co-enseignement, de la co-intervention, du recensement des pratiques les plus courantes. En effet, ce dispositif, il va falloir l'étayer, l'appuyer sur un projet écrit qui devra clarifier les objectifs mais qui devra se situer dans le temps en positionnant le maître + de façon à ce qu'il soit le plus à l'aise possible avec l'ensemble des enseignants dans le cadre d'une grande professionnalité individuelle mais aussi collective.

b. La place du dispositif en dehors de l'éducation prioritaire

Le dispositif est inséparable de l'éducation prioritaire pour une part donc des éléments de cadrage sont nouveaux, précis, clairs avec quelques questions : comment former ? Comment évaluer ?

Mais le dispositif n'est pas réservé à l'éducation prioritaire. Quel est leur place dans des zones très fragiles comme dans la ruralité, la moyenne montagne, l'Outre-Mer ? Comment évaluer son efficacité sans tomber dans le sujet qui est de remplacer un poste perdu par un maître + ?

c. La formation et l'accompagnement

Les travaux du comité sont sur la formation et l'accompagnement :

- c'est la cohérence et la complémentarité à l'heure où il y a la réforme du Socle commun et des nouveaux programmes. Cohérence et complémentarité aussi d'un dispositif à d'autres dispositifs ;
- la place des ESPE en formation continue bien sûr et on voit bien que les collègues au sein des ESPE ont besoin aussi de se former et d'avoir des outils ;
- la place de la recherche et la place du numérique dans la formation. Et il y a un point qui n'a pas forcément été évoqué et que nous estimons, c'est celui au sein de la formation initiale que celle-ci considère l'ensemble des dispositifs de la refondation de l'école ;
- la place de CANOPEE qui souhaite se positionner sur les invariants du dispositif et sur la production de ressources ;
- la place de M@gistère.

d. L'évaluation

Ce sujet fera partie de la note d'étape du mois de décembre. Mais maintenant c'est quelle évaluation : évaluer les dispositifs ? Les progrès des élèves ? L'évaluation diagnostique ? Sur quelle temporalité ? Avec quels outils ? Qui évalue ? Quelle évaluation et avec quels objectifs ? Au sein du comité ce n'est pas encore clair. On voit le positionnement de la DEPP qui cite l'évaluation des progrès des élèves en faisant porter la réflexion sur des points didactiques, puis une évaluation diagnostique sur l'interrogation des chercheurs donc c'est un véritable sujet à travailler mais tout cela :

- sur une politique de confiance pour une évolution des pratiques, pour une meilleure réussite des élèves ;
- avec une articulation avec les nouveaux chantiers en cours ;
- avec la question sur les innovations pédagogiques.